

Coop de solidarité santé
DU SUD DE LOTBINIÈRE

Rapport annuel d'activités
pour la période du
1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017

1. Introduction

Nous sommes particulièrement heureux de vous présenter ce deuxième rapport annuel d'activités de la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière. Reconnue officiellement par le Gouvernement du Québec le 3 juin 2015 et dotée de son premier conseil d'administration le 11 juin de la même année, cette Coop Santé s'est résolument engagée, au cours de la dernière année, dans la réalisation de ses mandats principaux. Ce rapport annuel présente donc les réalisations de la coopérative au cours de l'année 2016-2017, qui correspond à sa première année financière complète depuis sa création.

2. La Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière

Au printemps 2015, il a été résolu de créer la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière pour desservir principalement la population de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Saint-Patrice-de-Beaurivage et Saint-Sylvestre en services médicaux et infirmiers. Cette Coop Santé est considérée comme l'option optimale pour garder les médecins actuels à l'œuvre le plus longtemps possible et pour en recruter de nouveaux qui prendront la relève.

Cette Coop Santé n'appartient pas aux municipalités mais bien aux patientes et patients. Cette réalité se reflète dans la composition du conseil d'administration de la Coop, où ce sont les patients qui sont représentés, et non les municipalités.

Le projet s'appuie sur un partenariat à parts égales avec Les Immeubles Roy et Berthiaume, S.E.N.C. (Pharmacie Roy & Berthiaume). La Coop est donc propriétaire à 50 % du bâtiment où elle est située et du terrain sur lequel il est érigé. Il s'agit d'un bâtiment neuf qui a été construit sur le site de l'ancien presbytère de la Fabrique de Saint-Patrice-de-Beaurivage.

La Coop Santé occupe dans l'édifice une superficie d'environ 2 515 pi², tandis que la pharmacie occupe une superficie d'environ 1 541 pi².

3. Les activités réalisées en 2016-2017

Voici les principales activités réalisées au cours de la dernière année :

- En collaboration avec la firme LettraPub, conception, réalisation et installation du Tableau des donateurs dans la salle d'attente.
- Participation au concours *Prix Projet collectif 2016* organisé par La Coop Seigneurie dans le cadre du 75^e anniversaire de son existence :
 - ❖ La Coop Santé a gagné ce prix, d'une valeur de 20 000 \$
- Organisation de la première Assemblée générale annuelle, qui s'est tenue le 7 juin 2016.

- En collaboration avec la Pharmacie Roy et Berthiaume et grâce à un don privé substantiel, installation d'ouvre-portes électriques à toutes les portes de l'entrée de l'édifice, pour faciliter la tâche des personnes à mobilité réduite.
- Bonification substantielle de l'aménagement de la réception, afin de rehausser la confidentialité du traitement des dossiers et d'assurer de meilleures conditions de travail au personnel de secrétariat.
- Poursuite de la campagne d'adhésion à la Coop (membership)
- Conception et réalisation de la première campagne de renouvellement de la contribution annuelle, pour l'année 2017
- Poursuite de la campagne de financement auprès des organismes et entreprises
- Conception et réalisation des activités de communication requises par les activités de la Coop
- Mises à jour et suivis du budget de fonctionnement
- Achat des équipements médicaux additionnels requis par la présence éventuelle d'un troisième médecin.
- Rehaussement de l'aménagement du bureau de la directrice générale et des deux bureaux vacants de médecin, en vue de leur utilisation par un médecin, une travailleuse sociale et une nutritionniste.
- **Obtention d'un nouveau poste de médecin, qui est actuellement vacant suite au désistement de la médecin qui avait été choisie et recrutée pour ce poste.**
- Accueil d'une nutritionniste et d'une travailleuse sociale qui œuvrent à la Coop deux jours par semaine dans le cadre des activités du GMF Sainte-Croix – Saint-Patrice, dont sont membres nos médecins.
- Réflexion sur la gouvernance de la Coop, en vue, notamment, de :
 - ❖ Bien définir les rôles du conseil d'administration
 - ❖ Bien définir les rôles de la directrice générale
 - ❖ Préciser les priorités 2017-2018
 - ❖ Préciser les objectifs stratégiques 2017-2020

→ En lien avec les deux réalisations précédentes, les priorités 2017-2018 sont :

 - Développer et consolider le membership auprès des patients déjà existants, et notamment auprès des non-membres;
 - Recruter un nouveau médecin;
 - Optimiser l'utilisation des bureaux.

→ Comme objectif stratégique 2017-2020, il a été retenu de prioriser le recrutement de nouveaux médecins.

- Mise en œuvre d'une nouvelle façon de procéder pour les bureaux sans rendez-vous des médecins, en collaboration avec Bonjour Santé. Cette nouvelle façon de faire consiste à s'inscrire à un sans rendez-vous par téléphone ou par Internet dès 6h30 le matin, pour les consultations du jour même.
- Adhésion à Bonjour Santé, option des messages d'intérêt public en santé, ou autres, diffusés sur écran télévisé dans la salle d'attente.
- En collaboration avec la firme Imago, agence de communication, conception, réalisation et mise en ligne du site Internet de la Coop.
- Mise en production de trois feuillets promotionnels destinés aux membres et patients de la Coop, sur les thèmes suivants :
 - ❖ Les avantages de l'adhésion à la Coop comme membre;
 - ❖ Don possible de ses parts sociales en cas de décès;
 - ❖ Votre opinion compte (boîte à suggestions ou commentaires).
- Remise de 100 000 \$ sur l'emprunt hypothécaire de la Coop, ce qui laisse un résiduel de 60 000 \$ environ comme dette hypothécaire.
- Poursuite de la dispensation des services complémentaires de physiothérapie et de prélèvements sanguins et d'urine.

L'année 2016-2017 aura donc été très active. Après le rodage du fonctionnement et des activités au cours de l'année précédente, l'année 2016-2017 a été marquée par le développement de nouveaux services, l'innovation et **l'obtention d'un nouveau poste de médecin.**

4. Le membership

Au 31 mars 2017, 2 091 personnes adultes avaient adhéré à la Coop, en payant les 50 \$ requis à cette fin (cinq parts sociales de 10 \$ chacune). Au cours de l'année 2016-2017, 250 nouveaux membres se sont ajoutés. Par ailleurs, aucun membre de soutien ne s'est ajouté au cours de la même période.

Au moment d'écrire ces lignes, en mai 2017, le membership de la Coop continue de s'accroître légèrement de semaine en semaine, à la faveur notamment de visites chez l'un ou l'autre de nos médecins.

Notons également que la contribution annuelle, qui sert à financer les dépenses annuelles de fonctionnement de la Coop, a été maintenue à 85 \$ pour l'année 2017.

Le développement et la consolidation du membership constitue toujours l'une des priorités d'action pour l'année 2017-2018.

5. L'état du capital social

Au 31 mars 2017, le capital social de la Coop se chiffrait à 105 000 \$.

Par ailleurs, la Coop a procédé au remboursement de 7 parts sociales (350 \$) pour raison de déménagement ou de décès. Il n'est pas prévu que la Coop doive rembourser plusieurs parts sociales au cours du prochain exercice financier. Le fonds de roulement de la Coop permettra d'effectuer les remboursements demandés sans difficultés.

6. Les emplois à la Coop

Trois secrétaires travaillent à la Coop Santé. Le nombre d'heures travaillées dépend de l'ancienneté et des temps de présence requis pour répondre aux besoins des patientes et des patients. La directrice générale y travaille à temps partiel, soit 10 heures par semaine, tandis que l'infirmière du GMF est rémunérée par la Coop sept heures par semaine (sans avantages sociaux).

Les tâches de l'entretien ménager, du déblaiement de la neige et de la tonte de la pelouse font l'objet de contrats de services séparés et les personnes qui réalisent ces tâches ne sont pas considérées comme étant à l'emploi de la Coop.

7. Les services complémentaires

Aussitôt que la Coop Santé fut lancée et fonctionnelle, le conseil d'administration a mis résolument le cap sur l'ajout de services complémentaires. Car au-delà du lancement des activités, il faut maintenant rendre cette Coop Santé la plus attrayante possible. L'une des façons d'y arriver consiste à y offrir, en plus des services médicaux et infirmiers actuels, des services complémentaires répondant aux besoins de ses membres.

Depuis l'ouverture de la Coop, les services complémentaires suivants se sont ajoutés :

- ❖ Service de prélèvement sanguin et d'urine, aux deux semaines, le mardi matin dès 7h30
- ❖ Service de traitements de physiothérapie
- ❖ Consultation d'une travailleuse sociale sur référence médicale, deux jours par semaine
- ❖ Consultation d'une nutritionniste sur référence médicale, deux jours par semaine

8. Le recrutement de médecins

En ce qui a trait au recrutement de nouveaux médecins, des démarches sont en cours pour attirer à la Coop des médecins qui voudront se joindre à l'équipe médicale actuelle et prendre sa relève, quand le moment sera venu.

À cet égard, la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière possède tous les atouts pour réussir cette opération. Bien entendu, il s'agit d'un processus qui prend un certain temps et qui n'est pas dépourvu d'embûches, mais les membres du conseil d'administration et les médecins œuvrant à la Coop sont déterminés à réussir cette opération.

Le recrutement d'au moins un nouveau médecin constitue l'une des priorités d'action pour l'année 2017-2018.

9. Le conseil d'administration

Au 31 mars 2017, les personnes suivantes formaient le conseil d'administration :

Roger Bilodeau (Trésorier)	Cindy Blaney (Secrétaire)
Simon Boucher (Dirigeant)	Jean-François Brochu (Dirigeant)
Claudette Labbé (Dirigeante)	Richard Lefebvre (Vice-président)
Claire Nantel (Dirigeante)	Isabelle Parent (Dirigeante)
Christian Sasseville (Président)	

Il est à noter que Mme Line Chabot, directrice générale, siège également au conseil d'administration mais n'y a pas droit de vote. Par ailleurs, Mme Louise Brochu, qui agissait comme secrétaire administrative du conseil d'administration depuis la création de la Coop, a mis fin à cette collaboration bénévole en cours d'année. Nous la remercions chaleureusement pour tout le travail accompli.

À l'occasion de l'Assemblée générale annuelle du 6 juin 2017, les postes de M. Roger Bilodeau (Saint-Patrice), M. Christian Sasseville (Saint-Patrice) et de M. Simon Boucher (Saint-Narcisse) seront soumis à une élection.

En 2016-2017, le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises pour mener à bien ses différents travaux.

10. Les coordonnées de la Coop

La Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière est située au 473, rue Principale, à Saint-Patrice-de-Beaurivage. Son n° de téléphone est le 418 596-2213 et son adresse courriel est coopsante.lotbiniere@globetrotter.net

On peut aussi suivre les activités de la Coop sur sa page Facebook, à <https://www.facebook.com/coopsolidaritesantelotbiniere/>

L'adresse du site Internet de la Coop est : <http://coopsantelotbiniere.com/accueil/>

11. L'assemblée générale annuelle (AGA)

La prochaine assemblée générale annuelle (AGA) de la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière se tiendra le 6 juin 2017, à compter de 19h30, au Centre multifonctionnel de Saint-Sylvestre (salle Desjardins), situé au 435, rue Principale, à Saint-Sylvestre.

12. Conclusion

La Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière constitue une très belle réussite de solidarité sociale : l'appui des citoyennes et citoyens est au rendez-vous, le milieu municipal soutient le projet de manière exemplaire et les forces économiques du milieu font preuve d'une grande responsabilité sociale.

Nous avons toutes les raisons d'être fiers de cette solidarité et nous remercions chaleureusement tous nos donateurs et tous nos membres pour leur confiance et leur soutien. Il en résulte une Coop Santé qui a atteint son rythme de croisière et qui est porteuse des plus beaux résultats.

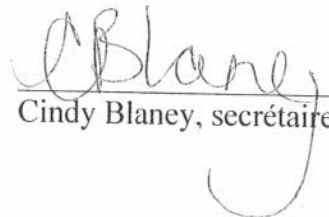
Le conseil d'administration de la Coop a l'intention de poursuivre sur cette lancée, afin que ses opérations continuent d'être innovantes et optimales pour le milieu dans lequel elle est implantée.

N.B. : Le Rapport financier annuel au 31 mars 2017 fait partie intégrante de ce rapport annuel d'activités. On peut se procurer ce rapport financier en s'adressant à la réception de la Coop.



Christian Sasseville, président

Le 18 mai 2017



Cindy Blaney, secrétaire

COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE**RENSEIGNEMENTS STATUTAIRES
au 31 mars 2017**

DÉNOMINATION SOCIALE:	Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière	
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL:	473, rue Principale Saint-Patrice (Québec) G0S 1B0	
ADMINISTRATEURS:		
Président:	M. Christian Sasseville	Saint-Patrice (Québec) G0S 1B0
Vice-président:	M. Richard Lefebvre	Saint-Patrice (Québec) G0S 1B0
Secrétaire:	Mme Cindy Blaney	Saint-Narcisse (Québec) G0S 1W0
Trésorier:	M. Roger Bilodeau	Saint-Patrice (Québec) G0S 1B0
Administrateur:	M. Jean-François Brochu	Saint-Elzéar (Québec) G0S 2J2
Administrateur:	M. Simon Boucher	Saint-Narcisse (Québec) G0S 1W0
Administrateur:	Mme Claire Nantel	Saint-Patrice (Québec) G0S 1B0
Administrateur:	Mme Isabelle Parent	Saint-Sylvestre (Québec) G0S 3C0
Administrateur:	Mme Claudette Labbé	Saint-Sylvestre (Québec) G0S 3C0
NOMBRE DE MEMBRES UTILISATEURS:	2 091	
NOMBRE DE MEMBRES DE SOUTIEN:	4	
NOMBRE D'EMPLOYÉS:	5	
COOPÉRATIVE AFFILIÉE:	Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec	
DATE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE:	6 juin 2017	

COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE

RÉSULTATS
exercice terminé le 31 mars

	2017 (12 mois)	2016 (10 mois)
Produits		
Contributions des membres utilisateurs	162 503 \$	42 925 \$
Prélèvements	30	
Subvention MRC de Lotbinière - Pacte rural	10 556	49 444
Dons		
- Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce		100 000
- Municipalités	15 000	4 934
- Autres	31 150	135 463
Loyer	66 529	16 750
Intérêts	11	51
Amortissement de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles	258	
	<u>286 037</u>	<u>349 567</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	138 628	32 220
Entretien et réparations	7 855	3 277
Amortissement		
- bâtiment	18 069	4 423
- équipement et ameublement	12 935	3 433
- matériel informatique	2 088	857
Énergie	5 745	3 146
Fournitures médicales	13 183	4 097
Associations	1 300	84
Télécommunications	4 917	1 036
Publicité, site Web et représentation	11 884	2 077
Papeterie et fournitures de bureau	10 827	6 726
Assurances	3 829	820
Taxes, licences et permis	4 559	804
Honoraires professionnels	3 645	8 212
Frais bancaires	562	1 478
Frais financiers		
- intérêts de la dette à long terme	7 863	3 190
- intérêts des dettes à court terme	11	765
	<u>247 900</u>	<u>76 645</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>38 137 \$</u>	<u>272 922 \$</u>

Non audité, extrait des états financiers sur
lesquels nous avons émis un rapport de mission
d'examen daté du 17 mai 2017

COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
exercice terminé le 31 mars

	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	
			2017	2016
Solde au début	244 591 \$	31 677 \$	276 268 \$	- \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(32 834)	70 971	38 137	272 922
Investissements en immobilisations corporelles	<u>166 742</u>	<u>(166 742)</u>	<u>-</u>	<u>3 346</u>
Solde à la fin	<u>378 499 \$</u>	<u>(64 094) \$</u>	<u>314 405 \$</u>	<u>276 268 \$</u>

Non audité, extrait des états financiers sur
lesquels nous avons émis un rapport de mission
d'examen daté du 17 mai 2017

COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DU SUD DE LOTBINIÈRE

	2017	2016
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	77 160 \$	195 724 \$
Clients	75 487	7 575
Frais payés d'avance	2 398	
Fraction à moins d'un an des apports à recevoir	<u>36 098</u>	<u>74 444</u>
	<u>191 143</u>	<u>277 743</u>
ACTIF À LONG TERME		
Apports à recevoir (note 4)		25 000
Dépôt de garantie	1 650	1 650
Parts sociales auprès de coopératives, au coût	120	20
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>446 175</u>	<u>461 701</u>
	<u>447 945</u>	<u>488 371</u>
	<u>639 088 \$</u>	<u>766 114 \$</u>

POUR LE CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

Non audité, extrait des états financiers sur
lesquels nous avons émis un rapport de mission
d'examen daté du 17 mai 2017

BILAN
au 31 mars

	2017	2016
PASSIF À COURT TERME		
Emprunts bancaires (note 6)	744 \$	47 883 \$
Fournisseurs et passif couru	12 054	6 876
Sommes à remettre à l'État	15 373	5 237
Revenus perçus d'avance	119 836	112 200
Avance d'une municipalité		3 690
Fraction à moins d'un an de la dette à long terme	<u>3 405</u>	
Passif à court terme avant dette remboursable sur demande	151 412	175 886
Dette remboursable sur demande (note 7)	<u>58 329</u>	<u>217 110</u>
209 741392 996
PASSIF À LONG TERME		
Apport reporté (note 8)5 942	
215 683392 996
AVOIR DES MEMBRES		
Capital-social (note 9)		
Parts sociales émises109 00096 850
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Actif net		
Non affecté		
Investi en immobilisations corporelles	(64 094)	31 677
	<u>378 499</u>	<u>244 591</u>
314 405276 268
	<u>639 088 \$</u>	<u>766 114 \$</u>

Non audité, extrait des états financiers sur
lesquels nous avons émis un rapport de mission
d'examen daté du 17 mai 2017